

ANIMAUX Les commissions des Etats et du National enterrent son texte contre les mangeurs de viande de chat. La citoyenne de Noiraigue envisage de lancer une initiative populaire.

Même si sa pétition a été rejetée, Tomi Tomek ne renonce pas

FRANÇOISE KUENZI

«La consommation de viande d'animaux domestiques étant une pratique très inhabituelle en Suisse, il n'est pas nécessaire d'introduire des dispositions législatives supplémentaires»: c'est le message qu'a reçu cet automne la fondatrice de SOS Chats à Noiraigue, Tomi Tomek, en réponse à sa pétition déposée il y a tout juste un an au Parlement fédéral, munie de plus de 16 000 signatures.

Les deux commissions concernées, tant au Conseil national qu'aux Etats, n'ont pas souhaité donner suite au texte, qui demandait de faire interdire en Suisse la consommation de viande de chat et de chien. La première parce qu'elle en «re-jette l'objectif», la seconde parce qu'elle estime que «l'objectif a été atteint». Mais loin de baisser les bras, Tomi Tomek a redoublé d'efforts et continué de récolter des griffes, donnant à sa pétition un écho international. Elle a aujourd'hui plus de 86 000 paraphe, et la pétition est toujours active.

Une initiative populaire?

«J'ai pris quelques contacts pour voir s'il serait possible de lancer une initiative populaire», relève la Vallonnière, qui ne renonce jamais. «Je sais que cela coûte extrêmement cher, et que nous n'avons pas cette somme à SOS Chats, mais j'ai constaté depuis le lancement de notre pétition que la population nous soutient.» Et si elle devait renoncer à ce projet, elle tenterait quand même de revenir à la charge en convainquant un parlementaire de déposer une motion. «C'est vrai que les personnes qui consomment de la viande de chat sont peu nombreuses, mais cela fait partie des traditions dans certains cantons de Suisse alémanique et dans le Jura», ajoute Tomi Tomek.

Tout récemment, le «SonntagsBlick» rencontrait un ancien chasseur lucernois, Martin Bühlmann, qui expliquait manger régulièrement du chat. La télévision alémanique en a même



Tomi Tomek et ses minous, qui sont aujourd'hui environ 120 à avoir trouvé refuge à Noiraigue. SP

LES CHATS DE NOIRAIGUE POSENT À POIL

Les calendriers destinés à soutenir une action ou une organisation sont à la mode, surtout lorsqu'il s'agit d'y poser à poil. Quoi de plus logique, dès lors, que de demander aux chats de Noiraigue de faire coucou à la photographe pour toute l'année 2016. «C'est Shelley Aebi, une photographe neuchâteloise indépendante qui nous soutient, qui nous a proposé de faire un calendrier pour la première fois», indique Tomi Tomek.



fait un documentaire. Et Tomi Tomek sait que le temps peut être un allié: «J'ai réussi à faire interdire le commerce des peaux de chats après plus de cinq ans d'efforts», rappelle-t-elle. «Et au début, on me disait aussi que c'était tellement marginal qu'il ne valait pas la peine de légiférer.»

Cent vingt pensionnaires

Dans son refuge des hauts de Noiraigue, qui est aussi son do-

micile, la défenseuse des animaux veille sur 120 chats, parfois malades ou handicapés, ayant souvent été maltraités. «Celui-là mordait ses maîtres, ils lui ont donc fait arracher les dents», dit-elle en caressant un gentil matou tigré qui prend le soleil au bord d'une fenêtre. «Avec Elisabeth, qui a cofondé le refuge avec moi, nous avons eu jusqu'à 328 chats. Aujourd'hui, j'accueille au maximum une centaine

de chats, je ne peux plus en prendre davantage. J'ai noué un réseau qui me permet d'en placer si besoin dans d'autres refuges. Ici, je ne garde que les chats qui ne peuvent plus être adoptés ou qui sont vraiment trop sauvages.» Dans sa grande maison, les stocks de nourriture et de sable (biodégradable) montent jusqu'au plafond. «Je dois en avoir suffisamment pour passer l'hiver, car ensuite les camions ne montent plus», rigole-t-elle.

Stérilisation obligatoire

Les chats ronronnent, ses employées (à mi-temps) s'activent, balai et panosse au poing. Une tâche jamais terminée. Surtout que Tomi Tomek mène d'autres combats: celui de l'obligation de stériliser les chats qui sortent, une mesure prise dans plus de 300 communes allemandes et en discussion en Belgique. «L'idée est d'obliger les propriétaires de chats qui sortent à castrer ou

stériliser leur chat, à moins qu'ils n'aient un certificat prouvant qu'ils en sont vraiment responsables», indique-t-elle. Une pétition circule aussi. Et Tomi Tomek soutient également activement un refuge en Ukraine.

Une nouvelle fondation

Si elle s'en sort financièrement, outre sa retraite, c'est grâce au réseau de donateurs, amoureux des félins, qu'elle a constitué. Depuis cette année, une fondation a été constituée, qui permet notamment de déduire ses dons ou ses legs de ses impôts. «Il y a 25 ans, nous avions fait la demande, mais les autorités neuchâteloises nous avaient expliqué que notre cause n'était pas d'utilité publique», se souvient-elle. «En gros, une balle dans la tête était plus simple et moins coûteux. Mais je suis heureuse de voir que les esprits ont changé face aux animaux domestiques. Il y a eu une vraie prise de conscience.»

CONSEIL NATIONAL

Denis de la Reussille siègera avec les Verts

Denis de la Reussille

(photo Lucas Vuitel) a fait son choix: le nouveau conseiller national a décidé de



faire partie du groupe des Verts. Le popiste a pris cette décision, annoncée lundi soir lors de l'émission TTC, sur la RTS, «après avoir rencontré les deux groupes qui se sont approchés de moi, à savoir les Verts et les socialistes», indique le président de la Ville du Locle.

Rappel: en tant qu'unique élu du Parti ouvrier et populaire, Denis de la Reussille, s'il ne faisait pas partie d'un groupe, n'aurait pour ainsi dire aucune marge de manœuvre à Berne.

Comment a-t-il fait son choix? «Tant les Verts que les socialistes m'ont garanti que je conserverais l'intégralité de mon indépendance si je rejoignais leur groupe. Ce sont donc d'autres critères qui ont été décisifs, en particulier le fait que le groupe formé du POP, des Verts et de Solidarités fonctionne bien au Grand Conseil neuchâtelois. J'ai également pris en compte le fait que le groupe des Verts disposerait d'une ou deux places de plus dans les commissions si je les rejoignais.»

Or c'est au sein des commissions que se joue l'essentiel du travail parlementaire... A ce sujet, le Loclois a fait savoir à son groupe qu'il souhaitait autant que possible faire partie de la commission des transports et des télécommunications. Les décisions fédérales à venir au sujet du RER neuchâtelois et de la route H20 n'y sont bien sûr pas étrangères... «Mais le groupe n'a pas encore pris de décision à ce sujet.»

Premières séances

Vendredi, Denis de la Reussille prendra part à ses premières activités de parlementaire: le matin, une séance d'informations donnée par le service du Parlement aux nouveaux élus; l'après-midi, une séance avec le groupe des Verts, «au cours de laquelle nous préparerons la session de décembre, y compris l'élection du Conseil fédéral.»

Bref, c'est parti... «J'ai déjà reçu beaucoup de documents en provenance de Berne. Je savais qu'il y en aurait énormément, c'est confirmé!»

PHO

ASSURANCES TSM reprend une société genevoise spécialisée dans l'assistance à la personne.

La petite chaux-de-fonnière dans la cour d'un grand

TSM Compagnie d'Assurances (TSM) reprendra au 1er janvier 2016 les activités de la succursale genevoise d'Inter Partner Assistance, membre du Groupe Axa Assistance. Cette coopération entre la compagnie chaux-de-fonnière et la succursale d'une société appartenant au géant mondial de l'assurance a été annoncée hier à Genève.

TSM reprendra la totalité du personnel, soit 13 personnes, sous la marque TSM Assistance. La Finma (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) a validé cette opération

par l'octroi à TSM de l'agrément pour la branche Assistance.

Jusqu'ici, TSM ne couvrait que les risques liés aux marchandises ou aux pertes pécuniaires. Elle offre des solutions sur mesure avec des produits essentiellement destinés à des entreprises locales et internationales. Elle assure par exemple les vigneronnes contre une très large palette de risques. Elle est aussi en pointe dans le transport maritime et dans le domaine cinématographique.

La société chaux-de-fonnière emploie près de 70 collabora-

teurs, dont 25 au siège social de La Chaux-de-Fonds. C'est une «microcompagnie» à côté d'Axa Assistance, l'un des leaders mondiaux du secteur, qui emploie 7500 collaborateurs dans 33 pays et intervient dans 200 Etats.

Avec ce rachat, la compagnie chaux-de-fonnière, créée en 1921 par des horlogers sous la forme d'une mutuelle d'assurances transports (TSM étant l'abréviation de «Transports Société Mutuelle»), entame un nouveau chapitre de son histoire en investissant le champ

de l'assurance d'assistance à la personne, explique son directeur général, Edouard Fragnière.

Ce dernier se réjouit d'ainsi «boucler la boucle», dans la mesure où TSM Assistance pourra offrir ses services à la clientèle horlogère, amenée à voyager partout dans le monde.

TSM Assistance garantira à ses clients les mêmes prestations d'assistance que la compagnie qu'elle absorbe, en s'appuyant sur le réseau médical international d'Axa Assistance, leader reconnu dans le do-

main de l'assistance médicale.

Par ailleurs, TSM Assistance continuera d'accompagner, pour l'assistance médicale, les voyages en Suisse des assurés étrangers du Groupe Axa Assistance.

Si ce développement n'entraîne pas directement de création d'emplois à La Chaux-de-Fonds, le directeur général note que ce développement d'une entreprise locale est une bonne nouvelle pour le canton, puisqu'il assure la pérennité d'une entreprise qui y paie ses impôts.

LBV

MÉMENTO

LE LOCLE

Un débat famille. Le Mouvement populaire des familles invite la population à participer à un débat, vendredi 27 novembre, à 19h30, au Cercle de l'union, Marie-Anne Calame 16, au Locle, sur le thème: «Congé parental et temps parental». Le MPF milite pour le congé parental, comme mesure complémentaire au congé maternité. Six intervenants, dont Nicole Baur, «Madame Egalité» du canton, échangeront leurs vues.